

## **Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies**

67<sup>ème</sup> session  
(Vienne, 19 – 28 juin 2024)

### **Point 16 – « Space 2030 » Agenda**

#### **Déclaration de la délégation française**

*= Seul le prononcé fait foi =*

**Madame la Présidente,**

**Mesdames et Messieurs les délégués,**

**Chers collègues,**

La France salue la mise en œuvre de l'Agenda « Space2030 » et des Objectifs du Développement Durable, avec la concrétisation des ambitions des agendas globaux tels que le Programme de développement durable 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, et l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Le CNES propose pour l'Objectif de Développement Durable N°14 , à tous les acteurs du spatial, de s'engager collectivement dans la préservation de l'Océan, notamment au profit des petits États insulaires en développement [Small Island Developing States SIDS]- à l'occasion de la troisième Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC III), qui sera organisée par la France et le Costa Rica en juin 2025 à Nice..

Le CNES se saisit pleinement des enjeux du développement durable selon 4 axes ; la mise en œuvre des objectifs de sobriété énergétique dans le cadre de sa Responsabilité Sociale des Entreprises ; l'intégration des enjeux de durabilité dans sa stratégie de programmation scientifique ; la mise en œuvre des outils nationaux et multilatéraux au service des enjeux de durabilité et d'accessibilité ; et enfin la mobilisation de l'Agence Française de Développement (AFD) pour une aide publique au développement durable.

Je me permets de citer quelques actions :

D'abord, une feuille de route pilotée par le Cnes est notamment dédiée à la décarbonation de l'industrie, première étape d'une volonté ambitieuse de réduction de l'empreinte environnementale de la filière spatiale. A ce titre, d'importants travaux de modernisation du Centre spatial guyanais ont été entamés en 2024 afin de le maintenir au meilleur niveau mondial tout en réduisant sa consommation énergétique et son empreinte environnementale.

Ensuite, la France concourt également à la promotion des outils spatiaux au service du développement durable à travers plusieurs instruments multilatéraux :

- Le premier est la Charte internationale espace et catastrophes majeures afin de fournir rapidement des images satellites en cas de catastrophe naturelle afin de soutenir les opérations de secours et humanitaires dans le monde entier.

Ma délégation souhaite également souligner le rôle central du Bureau des Affaires spatiales qui contribue à travers l'initiative UNSPIDER à promouvoir l'accès universel aux données de la Charte.

- Au-delà de la Charte, le CNES a développé le concept d'Observatoire du Relèvement (Recovery Observatory). Lors d'événements majeurs nécessitant de vastes efforts de reconstruction, il vise à coordonner les acquisitions d'images satellite et à synthétiser l'information dérivée afin de présenter un cadre cohérent d'images, notamment en coordination avec le Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS).

- La France agit également à travers l'Observatoire Spatial du Climat (SCO) ,en lien avec de nombreuses agences spatiales représentées au sein de notre Comité.
- En termes de développement de réglementations viables et accessibles, la France est intervenue depuis 2023 dans le cadre du programme Space Law for New Space Actors auprès du Kenya, du Costa Rica, des Etats membres de l'Organisation de coopération spatiale Asie-Pacifique. En 2024, la France est intervenue auprès de la Malaisie, pour l'accompagner dans ses réflexions sur la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire relatif aux activités spatiales.

Enfin, la France mobilise autour d'une vision commune à la fois son agence spatiale et son agence de développement (AFD) pour développer une stratégie d'aide publique au développement durable. Cette approche transversale du spatial au service du développement durable permet d'unir autour d'une vision commune et innovante les concepteurs ou les opérateurs d'infrastructures spatiales et les utilisateurs finaux de données au service de la réussite mondiale des Objectifs du Développement Durable.

### **Monsieur le président**

La France se tient à disposition pour contribuer aux prochains évènements dédiés tels que le World Space Forum – Sustainable Space for Sustainability on Earth organisé par le BAS et l'agence spatiale Allemande en décembre de cette année, . au catalogue des solutions spatiales [Space Solutions Compedium] du BAS .

Je vous remercie de votre attention./.